



communiqué

Date **Le 31 août 1994**

N° 164

Pour publication

M. OUELLET ANNONCE L'ENVOI D'UNE DÉLÉGATION À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Sergio Marchi, allait diriger la délégation officielle du Canada à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), qui se tiendra au Caire, en Égypte, du 5 au 13 septembre. Les représentants de près de 180 nations discuteront à cette occasion des liens complexes qui existent entre les taux de croissance démographique, le développement social et économique, l'habilitation des femmes, l'environnement et les migrations.

Un Programme d'action, qui devrait être adopté à la Conférence, établira les objectifs à atteindre et les mesures à prendre dans le domaine de la population et du développement au cours des 20 prochaines années.

«Le Canada a préparé avec grand soin cette conférence, et nous appuyons nettement l'approche proposée dans l'ébauche du Programme d'action, car elle reconnaît que le développement économique et la croissance démographique doivent être gérés de manière à ne pas détruire les systèmes qui supportent la vie sur notre planète. Elle reconnaît également que l'habilitation des femmes est un facteur clé dans la recherche de cet objectif», a déclaré M. Ouellet.

«La dégradation de l'environnement, les conflits et les privations forcent des millions de personnes à quitter leur foyers à chaque année, a pour sa part indiqué M. Marchi. Permettre aux gens de demeurer dans leur foyer en toute sécurité tout en conservant leur espoir en l'avenir, représente la clé qui assurera que la migration est une question de choix et non de désespoir. Un des objectifs de la Conférence du Caire vise à reconnaître le lien important qui existe entre la migration internationale et le développement».

La secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) M^{me} Christine Stewart, se joindra à M. Marchi au Caire, après sa visite en

Éthiopie et en Érythrée. La délégation canadienne à la CIPD se compose de six parlementaires et de représentants d'organisations non gouvernementales, à savoir le Conseil canadien pour les réfugiés, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, le Comité canadien d'action sur le statut de la femme, l'Ontario Conservation Council, la Canadian Federation of Demographers et la Fédération pour le planning des naissances du Canada.

En prévision de la Conférence au Caire, le gouvernement du Canada a sondé un large éventail de Canadiens, surtout par l'entremise du Conseil consultatif national sur la CIPD. Il a également pris connaissance des vues de particuliers, de groupes d'intérêt, de parlementaires, des provinces et d'organismes des Nations Unies.

- 30 -

Pour obtenir de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874